



## Vente par correspondance achat par téléphone

-----  
Par Visiteur

Je viens de recevoir une lettre de non paiement d'un achat fait par telephone a la Maison de Valérie Il s'agirait d'une commande passer en octobre 2007 payer par carte bancaire Ace jour c'est a dire 20 moi plus tard il s'averrerais que le règlement ne ce serais pas effectué Ma question il y a t-il preemption dois régler plus les frais de retard alors que je n'ai recus aucun courrier avant ce jour et que lors de ma commande par telephone le paiement par carte avait été accepter et accordé par eux meme .

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Vous êtes bien évidemment dans l'obligation de régler le montant de votre achat mais nullement les frais de retard car ceux ne commencent à courir qu'à compter de ma mise en demeure. Or étant donné que vous n'avez à ce jour reçu aucun courrier de relance, vous n'avez pas à régler les frais de retard courant depuis votre achat.

Cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonjour , Merci de votre reponse rapide . c'est quoi une mise en demeure ? Ma premiere lettre de demande paiementdate du debut juin ensuite j'ai reçu une autre lettre de relance fin juin avec des frais de relance puis une troisieme lettre une derniere lettre de rappel avant remise au contentieux et des frais supplémentaires . Je suis d'accord de payer ma facture mais j'hesite pour tous ces frais abusifs puisqu'il s'agit d'une erreur de leur part etant donne je leur avais bien fournis tous les numero de ma carte bancaire afin de regler ma facture le jour meme de ma commande Que dois je faire ?

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Malheureusement vous êtes contrainte de les régler car bien que l'erreur soit de leur part vous n'avez pas payer l'objet reçu.

Par mise en demeure j'entends justement toutes les lettres de relance que vous avez reçu et qui vous demandaient le payement.

Bien cordialement

-----  
Par Visiteur

Bonjour, merci de vos renseignements je vais régler rapidement ma commande a bientôt

-----  
Par Visiteur

Madame,

Merci à vous de nous avoir accordé votre confiance.

En espérant que tout se passe pour le mieux.

Bien cordialement